

29 JUIL. 2024

07-70

**Communauté de communes des
Portes Euréliennes d'Ile de
France**

Monsieur Stéphane LEMOINE
Président
6 place Aristide Briand
28230 EPERNON

LE PRESIDENT

N/REF. : ET/PS/AL

Objet : Avis sur le PLU de
SAINT-PIAT

Dossier suivi par Azilys LEFAY

Chartres, le 16 juillet 2024

Monsieur le Président,

La Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir a bien reçu, pour avis, le projet arrêté de votre Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour la commune de Saint-Piat et vous en remercie.

Après un examen attentif des documents fournis, nous avons constaté que vous souhaitez faire passer en zone Ue la parcelle de 5650 m² située rue Jean Moulin, actuellement classée Nlbr. Vous justifiez ce changement en évoquant « des projets d'équipements », sans indiquer ce qui est prévu exactement, ce qui nous semble une motivation insuffisante.

Nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer la nature précise du projet envisagé, ou à défaut, de laisser le terrain concerné en Nlbr.

La Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir émet un **avis favorable** à votre PLU, sous réserve de procéder à l'ajustement mentionné ci-dessus.

Nous vous rappelons que nous souhaiterions recevoir un dossier approuvé en fin de procédure.

Vous souhaitant bonne réception de notre avis, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Siège Social

10 rue Dieudonné Costes
CS 10399
28008 CHARTRES Cedex
Tél : 02 37 24 45 45
Fax : 02 37 24 45 90

Email : accueil@eure-et-loir.chambagri.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 182 800 037 00018
APE 9411Z

www.eure-et-loir.chambagri.fr

Éric THIROUIN